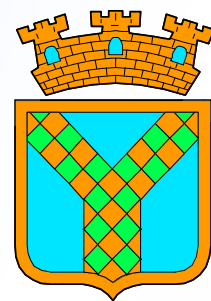


PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°16

Octobre / Novembre / Décembre 2019

www.paulhan.fr



Crédit photo : J.L Lacombe

Particuliers, Professionnels et Collectivités



Sécurité & Réseaux
Systèmes de Sécurité et de Contrôle d'Accès

ALARME INTRUSION
VIDEOPROTECTION
INFORMATIQUE ET RESEAUX
CONTROLE D'ACCES
INTERPHONE

06 61 81 66 44
567, Route d'Usclas - 34 230 PAULHAN - contact@doudelec.com - www.doudelec.com
INSTALLATION ET DEPANNAGE 7J/7

ASSUR POUR TOUS
Solutions d'assurances en courtage
Particuliers et Professionnels *Ouvert à tous...*



Risques compagnies, malusés, risques aggravés acceptés

22, Boulevard Gambetta
34800 Clermont l'hérault  Tél : 04 99 91 36 33
Port : 06 61 36 30 34 



GRAFIX
INFORMATIQUE

04 67 25 11 31
Dépannage et vente de matériel
Tous services informatiques depuis 2000
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr



ETS MAURI MAX
Triperie-Découpe-Conditionnement
Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19
ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

**RESTAURANT
BRASSERIE MUSICAL**



Chez Mario et Marie
1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe
34230 PAULHAN

 04 67 24 30 44  Chez Mario et Marie

Carrefour 
contact

PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

CGC

**BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS**
CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN Tél : 04 .67.25.14.39

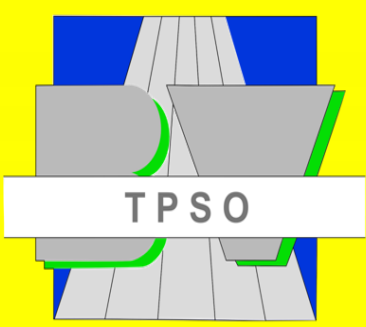
**TABAC - PRESSE - LOTO
CADEAUX**

Philippe & Mylène ROCHE
11, Boulevard de La Liberté
34230 PAULHAN

Tél. : 04.34.45.77.23



LOTO



TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
34120 LEZIGNAN LA CEBE
TEL : 04.67.90.40.00
contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

SOMMAIRE

Affaires générales

Inscriptions sur les listes électorales	p 6
Recensement militaire	p 6
Action de prévention en vue de la saison cévenole	p 7
Sécurité aux abords des écoles	p 8

Urbanisme

p 8

Centre Communal Action Sociale

Banque Alimentaire collecte 2019	p 9
A propos de l'EHPAD	p 9

Une aire de co-voiturage à Paulhan

p 10

Incivilités

p 11

Entreprise locale

p 11

Retour en images

p 12

Alhambra Festi : les ateliers

p 15

Alhambra Festi : les spectacles

p 16

Paulh'en Fleurs

p 17

Jardin des souvenirs

p 17

Concert Notre Dame des Vertus

p 17

Creastyle

p 18

Repas de l'Age d'Or

p 19

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 20

Associations

Le Bouc de Paulhan	p 20
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 21
Les Amis de Paulhan	p 22
Bien chez Nous'nou	p 24
Collectif Qu'est-ce Qu'On Attend	p 24
Histoire d'Etre	p 25

Tribune Libre

p 26

VOTRE APPLI
Paulhan
DISPONIBLE SUR



TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE



Suivez l'actualité
municipale et
associative



Recevez les
alertes météo



Devenez un
éco-citoyen



Consultez les
menus des
cantines

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



154
kg de matières envoyées
en décharge



21
kg de CO₂



207
km parcourus en voiture
européenne moyenne



5 645
litres d'eau



352
kWh d'énergie



251
kg de bois





Edito

AGIR À LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE TEMPS EQUILIBRÉ.

« Mon temps est trop faible pour discuter de titres ! »

« Je veux vivre à côté de gens humains, très humains. Qui savent sourire de leurs erreurs. »

André Gide

Cette rentrée de septembre s'ouvre avec le souvenir amer d'un été marqué par le décès tragique du maire de Signes. Nous, élus, présidents d'associations, enseignants, pompiers, policiers, personnes engagées au service du public, nous nous reconnaissons dans son engagement quotidien, dans son attachement à un territoire, dans sa passion à faire vivre un collectivité. Ce drame nous renvoie aux maux actuels de notre société marquée par un recul du respect d'autrui, et de la défiance croissante envers toute forme d'autorité, de règles collectives.

Mais nos convictions sont fortes, alors nous allons continuer à dépenser notre énergie pour le présent et le futur, pour créer tout ce qui peut écrire un récit commun, c'est le plus bel hommage que nous pouvons faire à notre collègue.

Cette rentrée vient également après un été où la préoccupation envers notre environnement s'est amplifiée avec la canicule et la sécheresse. Les producteurs, les agriculteurs et tous les habitants ont dû trouver des solutions à la recherche d'un peu d'ombre ou de fraîcheur ; une salle climatisée fût ouverte au public en mairie.

Une rentrée, c'est aussi le moment où après avoir fait un pré-bilan de l'année, on se projette vers de nouveaux projets porteurs d'espoirs.

Alors, si certains événements ou comportements nous rendent pessimistes ou amers et coûtent à la collectivité (voir plus loin, le tableau de quelques incivilités que nous avons à déplorer), il s'agit de rester optimistes afin d'aller vers l'avant.

Face à l'urgence d'arriver à l'adhésion de chacun à un esprit collectif citoyen, nous devons être des « éveilleurs de sens et de pensées » dans la plus grande diversité. « Tâchons de dépasser ce qui nous oppose et de multiplier ce qui nous unit. » Jean d'Ormesson

De catastrophes écologiques, en scandales politiques, nous savons bien que nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes et qu'il est difficile de s'affranchir du poids du présent, d'imaginer un avenir plus radieux.

Il ne faut donc pas se laisser distraire de nos objectifs.

La fonction des élus et des membres du tissu associatif est entre autre, de façonner le vivre ensemble. A Paulhan, cet été, leur investissement a prolongé les actions de l'année. Cela s'est ressenti avec les soirées festives, le 14 juillet, le marché bio, le marché des producteurs, la fête locale, les expositions, l'Alhambra Festi... Toute cette richesse était visible le 7 septembre lors de la journée des associations.

Une bonne dose d'optimisme et d'esprit inventif est nécessaire à tous ceux qui s'impliquent dans la vie sociale de notre commune pour continuer à proposer des projets porteurs de joie et de convivialité qui amènent notre commune vers plus de bien être. En complément, il ne faut pas oublier l'investissement des services techniques et administratifs et le programme de réalisations de travaux municipaux. Merci à eux tous et toutes.

Rendez vous pour la suite : soirée Krailling, repas de vendanges, salon du bien-être et Créastyle.

Soyons tous paysagistes de nos espaces ! Il est urgent de continuer d'agir et de s'ouvrir au monde sensible dans toutes ces manifestations !

« L'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire. » Clémenceau

C'est en faisant qu'on a le pouvoir de changer le monde. Continuons à construire un récit commun.

Claude VALÉRO



Photos d'instants teintés de fraîcheur et d'innocence.



Affaires générales

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes remplissant les conditions pour être électeur peuvent se présenter à la mairie pour demander leur inscription sur les listes électorales ou sur le site sécurisé de l'Etat, service-public.fr. Elles peuvent créer leur compte, remplir un formulaire et joindre les pièces numérisées (carte d'identité ou passeport, justificatif de domicile). Un accusé de réception confirmera par mail le dépôt de leur demande.

Tout changement d'adresse ou modification d'état-civil doit être également communiqué au secrétariat de la mairie dans les meilleurs délais.

Les personnes ayant constaté des erreurs (adresse, état-civil, etc.) sur leur carte d'électeur lors des précédentes élections sont priées de venir faire rectifier celles-ci avec les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile...).



POUR S'INSCRIRE :

Fournir un titre d'identité et de nationalité en cours de validité : carte d'identité ou passeport ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité française.

Fournir un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, à vos nom et prénoms, datant de moins de 3 mois) ou toutes pièces apportant la preuve de votre inscription, pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales (taxe d'habitation, taxe foncière).

Il faut avoir 18 ans (au plus tard la veille du scrutin), être de nationalité française (ou de la communauté européenne pour les élections européennes et municipales).

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement, et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française - et du livret de famille.



Actions de prévention en vue de la saison cévenole

J'AGIS POUR RESTER EN VIE EN CAS DE VIGILANCE ORANGE OU D'ALERTE PLUIE INONDATION

8 BONS COMPORTEMENTS

L'évènement est annoncé mais n'a pas encore débuté :

1. Je m'informe : sur Internet, auprès de ma mairie, sur les sites de vigilance météo et inondation, sur la radio France Bleu, France Info, les radios locales ou les autres médias.
2. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
3. Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
4. Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.

L'évènement à débuté :

5. Je ne m'engage pas sur une route inondée, en voiture comme à pied : pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
6. Je ne sors pas en cas d'orage. Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
7. Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage. Les caves, les garages et les parkings souterrains peuvent rapidement être inondés.
8. Je ne vais pas, en cas d'inondation, chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Je connais les niveaux de vigilance:

Vigilance jaune : phénomènes localement dangereux

Vigilance orange : phénomènes dangereux étendus

Vigilance rouge : phénomènes dangereux étendus d'intensité exceptionnelle

Je note les numéros utiles :

Ma mairie : 04 67 25 00 08

Pompiers : 112 ou 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Police : 04 67 25 15 69

J'ai toujours chez moi un kit de sécurité : radio avec piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments et vêtements.

Je consulte :

www.vigilance.meteofrance.com

www.vigicrues.gouv.fr

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels

JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables

JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts

JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture

JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

pluie-inondation.gouv.fr #pluieinondation

VIGICRUES vigicrues.gouv.fr Météo France vigilance.meteofrance.com interieur.gouv.fr

Sécurité aux abords des écoles



En cette période de rentrée scolaire, il est important de rappeler aux enfants scolarisés, et plus particulièrement aux parents ainsi qu'aux accompagnateurs, certaines règles de bon sens de respect du code de la route qui s'imposent afin de garantir la sécurité de tous.

Ainsi la posture Vigipirate « Sécurité renforcée – Risque attentat » est toujours d'actualité. Celle-ci interdit le stationnement de tous véhicules aux abords directs des entrées d'établissements. Des places de parking à proximité et balisées sont mises à votre disposition.

Les attroupements de personnes sont à éviter. A cet effet, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès lors de la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Par ailleurs, pour faciliter et fluidifier la circulation aux abords des groupes scolaires, il est demandé de se conformer aux règles du code de la route. Les conducteurs de véhicules constatés en arrêt ou stationnement gênant s'exposent à une verbalisation.

Différents cas sont régulièrement observés et induisent directement ou indirectement un danger pour les piétons et notamment pour vos enfants :

- Stationnement sur trottoir : R.417-11 du C.R. 135€

- Stationnement sur passage pour piétons : R.417-5 du C.R. 135€
- Stationnement sur emplacement réservé aux personnes en situation de handicap : R.417-11 du C.R. 135€
- Arrêt / Stationnement gênant : R.417-10 du C.R. 35€
- Arrêt / Stationnement emplacement réservé transports communs : R.417-10 du C.R. 35€

Rappels importants :

- Sensibilisez vos enfants sur quelques points de sécurité routière.
- A deux roues, le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans, qu'ils soient cyclistes ou passagers.
- A bord d'un véhicule, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.
- Pour mémoire, l'âge minimum pour occuper la place de passager avant d'un véhicule est de 10 ans.

Pour la municipalité, la sécurité de vos enfants est une priorité qui ne saurait être optimale sans votre pleine implication.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Urbanisme

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune

pour assurer la création de richesses et d'emplois ;

- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;

- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée. Il est également possible d'écrire à M. le Maire.

Centre Communal d'Action Sociale

Banque alimentaire collecte 2019

Les 29, 30 novembre, 1er décembre prochains aura lieu la collecte annuelle de la banque alimentaire. Des bénévoles seront présents à **Hyper U Clermont l'Hérault (vendredi 29 et samedi 30 novembre)** et **Carrefour Contact (samedi 30 novembre toute la journée et dimanche 1er décembre le matin)**.

Si vous souhaitez rejoindre ces équipes, merci de vous faire connaître auprès du CCAS au 04 67 25 39 73 en indiquant vos disponibilités.

Toutes les denrées collectées seront redistribuées localement aux personnes bénéficiant de l'accompagnement alimentaire. Afin d'être le plus efficace possible dans la lutte contre la précarité, nous vous invitons à déposer dans les caddies prévus à cet effet des denrées non périssables (conserves de légumes, de fruits, de poissons, pâtes, riz, aliments pour bébé, huile, café, thé, farine, sucre, etc.).



A propos de l'EHPAD

L'adhésion de l'EHPAD Vincent Badie au SIVOM de la Rouvière pourrait donner naissance à une fable : les faiseurs et les diseurs. N'en déplaise aux diseurs qui tiennent des propos alarmistes, et non justifiés, ce n'est pas dans la hâte que cette adhésion a mûri.

L'EHPAD Vincent Badie est toujours adhérent du GECOH* et restera actif et présent au sein de cette structure. C'est dans le cadre d'échanges fructueux dans les instances du GECOH que les communes de Saint-Bauzille et Paulhan ont envisagé de se rapprocher du SIVOM, tout comme celle de Lodève.

L'importance de l'outil que représente l'EHPAD est évident pour les élus de la majorité qui sont très présents dans l'accompagnement de la vie de l'établissement que ce soit pour les festivités et les combats à mener (grève et manifestation devant le siège de l'ARS). Notre seule préoccupation est le bien être et le bien vivre des résidents et des personnels dans un cadre agréable et rénové.

Concernant les projets d'ouverture, il y a déjà quelques temps que l'équipe de direction y travaille et les actions inter-générationnelles existent (semaine bleue, rencontre avec le collège, projet avec le Sillon, la Ritournelle). Nous sommes toujours présents pour partager les temps de vie sociale, affective et civile. Mais on entend souvent davantage le bruit de l'arbre qui tombe au lieu des mille arbres qui poussent.

Notre présence est réelle et non virtuelle : nous connaissons les lieux que nous fréquentons, le personnel et les résidents. Entre diseurs et faiseurs, c'est le second camp que nous occupons.

*vendredi 20 septembre, Madame RICARD et Monsieur VALERO étaient présents à l'Assemblée Générale du GECOH en Mairie du Pouget.



Une aire de co-voiturage à Paulhan

Sous l'impulsion d'Imbert Audrey et Morgot Christophe, conseillers départementaux, le département de l'Hérault a réalisé une aire de co-voiturage située au niveau de l'échangeur 58 Adissan/Paulhan. Proposant une vingtaine de places, cet équipement permet de réguler le stationnement sauvage existant.

Le coût des travaux sous-traités est de 30 000 euros. Les travaux de terrassement, de préparation et de signalisation ont été réalisés par les équipes travaux du département. A l'automne prochain, l'espace sera agrémenté par des arbustes mis en œuvre lors de la journée plantation organisée par le département.

La commune et les usagers de cet équipement remercient les conseillers départementaux et le Président Kléber Mesquida pour leur engagement.

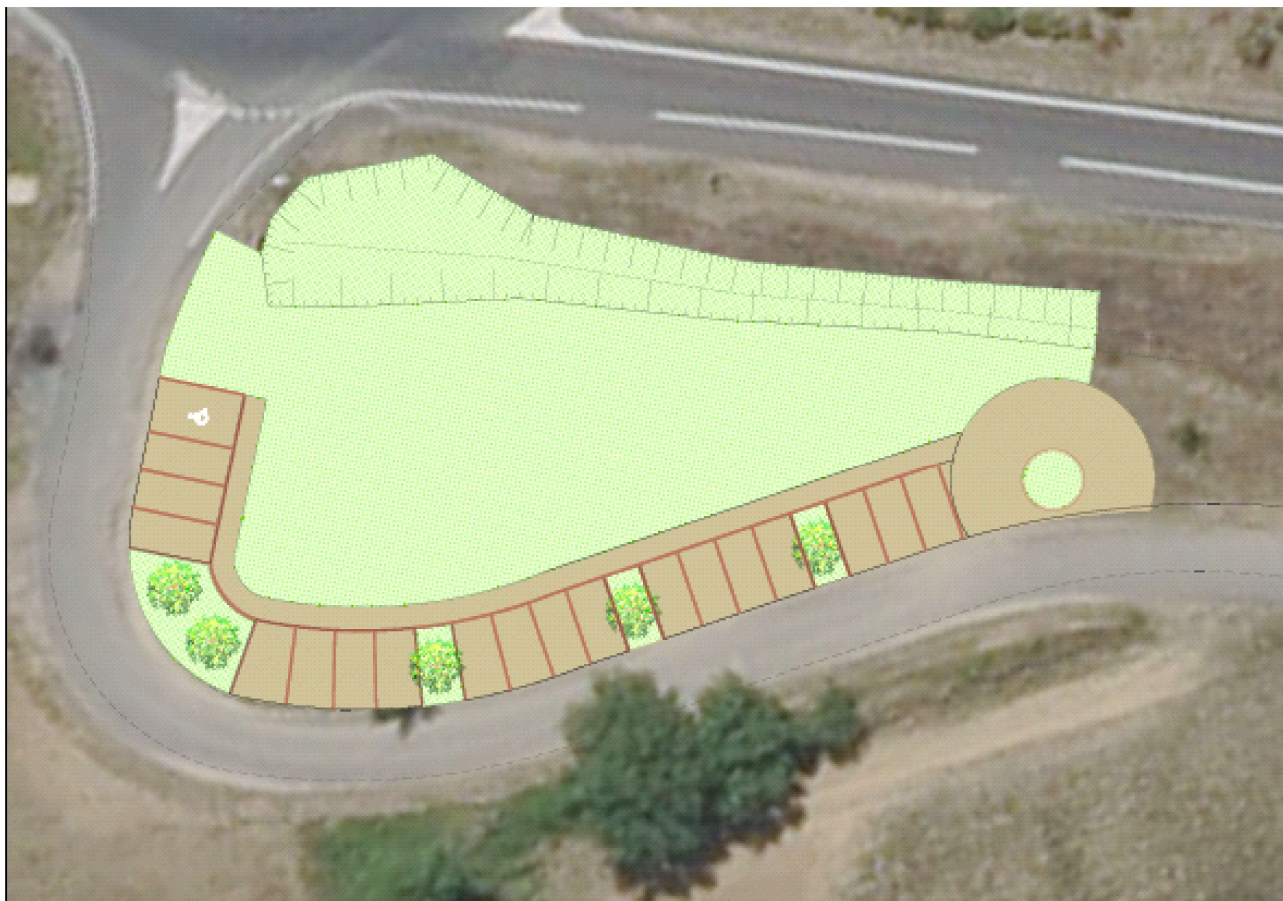
«Face à des enjeux démographiques et environnementaux, modifier nos modes de déplacement nécessite de réaliser des équipements et des services pratiques et durables.» Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault.



Avant



Après



Incivilités

Gestes civiques contre incivilités : un combat citoyen à gagner.

En couverture, vous pouvez voir l'Ermitage Saint Jean de Vareilles éclairé la nuit. Or, dernièrement, les batteries et les plaques photovoltaïques ont été dérobées. 3 kg de viande avariée jetés rue des Variétés, dépôts sauvages au pied des colonnes de tri, incendie volontaire derrière M+ : 3 pins endommagés, déjections canines sur les trottoirs... Ce qui occasionne un surcroît de travail ingrat pour les employés municipaux et monopolise du temps de travail qui pourrait être consacré à d'autres missions.

Heureusement, dans ce concert d'incivilités, des personnes font preuve d'actes civiques. Nous les félicitons et les remercions en espérant que leurs gestes feront école.



Elle ramasse, pourquoi pas vous ?



Elle plante un arbre, au lieu de les brûler.

Entreprise Locale

ROME ELECTRO SERVICE ANTENNE

Après 19 ans de commerce et artisanat, il est l'heure pour Luc ROME de prendre la retraite. Le magasin, situé au 19 Boulevard de la Liberté, à Paulhan, fermera ses portes le 31 décembre 2019.

Le bail du magasin est à céder. Vous pouvez contacter Luc ROME au 04.67.25.24.72, ou sur son portable.

Pour le confort de ses clients, Luc ROME continuera à répondre, en cas de besoin, pour le SAV des produits en cours de garantie et dépannage au 06.70.31.54.33.

Merci pour ces belles années au cœur du village, et à la fidélité de tous mes clients et clientes.



Retour en images



Fête Locale



Partir en Livre



Julie en Zumba



Rencontre avec Monsieur Haux,
maire de Krailing



Marché des Producteurs



Marché Bio



Lire au Jardin



Soirée Mousse



Exposition QQA



Alhambra Festi



Quinzaine aquatique



Restauration fresque Dirosa



Paulh'ympiades / Journée des associations





Repas républicain



Feu d'artifice



14 juillet - dépôt de gerbe statue Stefanik



14 juillet - récompense Pompier



Paul'h'en Sport



Nuit du Vin



Halte des cigognes



Exposition Les Amis de Paulhan

Alhambra Festi : les ateliers



Atelier contes



Atelier cirque



Atelier maquillage



Atelier papier découpé



Atelier attraction sonore immersive



Atelier théâtre



Atelier jeux en bois



Espace convivialité

Alhambra Festi : les spectacles



Acte 2 Création, Bientôt chez vous...
si on y arrive !!!



Circo Duo



Circo Duo



Claire Ducreux, Silencis



Le Piano Voyageur



Cie BAO, Aladine et la lampe de
poche merveilleuse



Trio Christine



Cie BAO, Improcès

Paulh'en Fleurs

Merci à tous les Paulhanais qui nous aident à fleurir le village.
Ensemble, nous pouvons faire la différence !
En projet pour 2020...
JARDINER MA RUE !

Renseignements
06.08.35.68.41



Jardin des souvenirs



GARDEN Des SOUVENIRS

Dispersion des cendres de nos animaux de compagnie sur
une colline plantée d'Oliviers, au calme, en pleine nature.

En projet. Prochainement à Paulhan.

Renseignements 06 08 35 68 41



Concert Notre Dame des Vertus

Notre Dame des Vertus, Dimanche 13 octobre, 18h

"Allumons les chapelles!"

Hommage au Féminin sacré.

Après leur tournée d'été * où elles ont "allumé de leur voix" les chapelles de la vallée de la Dourbie en Aveyron, **Corinne Paule** (chant, shruti box) et **Lise Andréa** (lecture de ses textes) viendront à Paulhan honorer de leur chant Notre Dame des Vertus. Nous partagerons un merveilleux moment d'intériorité et de profondeur avec ce concert méditatif sur le thème du Féminin sacré. Au programme, des pièces en latin, hébreu, maronite, arabe, ladino et perse.

* Ce concert a été créé pour de la tournée 2019, en Aveyron, autour de la ville de Nant.

Participation libre.



La Communauté de communes
du Clermontais

et la Mairie de Paulhan
présentent

CRÉA STYLE

LE SALON DES CRÉATEURS EN CLERMONTAIS

Deuxième édition



PAULHAN
SALLE DES FÊTES

SAMEDI 19 OCT.
de 10h à 20h30

DIMANCHE 20 OCT.
de 10h à 18h

Jun 2019 © Communauté de communes du Clermontais - Visuel : Virgile Cazes



EXPO - VENTE - ATELIERS - MODE - DÉCO
ENTRÉE LIBRE



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS



Ville de Paulhan



Repas de l'Age d'Or

PAULHAN

Repas de l'Age d'Or

Le repas de l'Age d'Or organisé par la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale au profit du 3^{ème} Age aura lieu à la Salle des Fêtes :

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

Il s'adresse à toutes les personnes habitant la commune, ayant plus de 64 ans et à leur conjoint (de plus ou moins de 64 ans).

Nous avons prévu pour votre plaisir et votre joie le programme ci-dessous :

11 h 30 : Ouverture de la Salle des Fêtes

12 h 30 : Repas suivi d'une animation

Nous vous remercions vivement de vous inscrire impérativement avant le VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019, en présentant le volet ci-dessous au CCAS (Mairie) - ouverture uniquement les matins (de 9h à 12h).



L'Adjointe chargée des Affaires Sociales
S. ROYON

INSCRIPTION POUR LES PERSONNES DU 3^{ÈME} AGE (PLUS DE 64 ANS ET LEUR CONJOINT)
CE COUPON EST À PRÉSENTER AU CCAS (MAIRIE) IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° Téléphone :

REPAS à la salle des fêtes

GOUTER à domicile (cocher la case correspondante)

Nombre de personnes :

Pour les couples fêtant 50 ans de mariage dans l'année 2019,
merci de le signaler lors de l'inscription.

50 ANS DE MARIAGE DANS L'ANNEE 2019 OUI NON (cocher la case correspondante)

LE GOÛTER SERA PORTÉ À DOMICILE UNIQUEMENT
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (CARTE FAISANT FOI).

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

OCTOBRE

L'atelier des moécrits : atelier d'écriture pour adultes.
Venez passer un moment convivial autour de l'écriture.
Rendez-vous le mercredi 2 et 16 octobre de 16h à 17h30.

Spectacle familial : « Tombé sur un livre » par la Compagnie Gaf'alu ou la découverte de la lecture et du livre par un clown qui déambule dans une bibliothèque qu'il va visiter avec l'aide du public.
Rendez-vous le samedi 12 octobre à 15h.

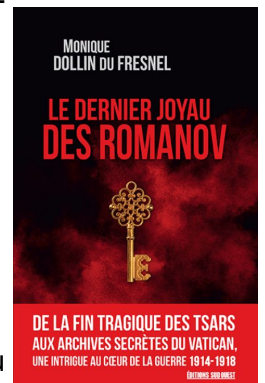


Spectacle petit-lecteur, le mardi 1^{er} octobre à 10h30 « Miam, Miam ! » par la Compagnie des Graines du Temps.
Agnès et Fabiola vont nous mettre en appétit avec des comptines et histoires gourmandes.

NOVEMBRE

L'atelier des moécrits : atelier d'écriture pour adultes.
Rendez-vous le mercredi 6 et 20 novembre de 16h à 17h30.

Rencontre d'auteur : le vendredi 22 novembre à 17h30.
Conférence-dédicace du livre « le dernier joyau des Romanov » par Monique Dollin du Fresnel, en partenariat avec les Amis de Paulhan.
Gratuit.



DECEMBRE

L'atelier des moécrits : atelier d'écriture pour adultes.
Rendez-vous le mercredi 4 et 18 décembre de 16h à 17h30.



Associations

Le Bouc de Paulhan



Le Bouc de Paulhan

Voulez-vous la visite à domicile du Père Noël et du Petit Bouc le soir de Noël ?

Pas de problème, l'association du Bouc de Paulhan peut s'en charger ! Le 24 décembre entre 20h et minuit, le Père Noël accompagné du Petit Bouc fera sa tournée de distribution de cadeaux que vous lui aurez au préalable fournis. Ce sera bien sûr gratuit, il suffira de lui réserver le meilleur accueil !

Vous êtes intéressés ? Vous avez des questions ?

*N'hésitez pas à contacter Lucien au 06 27 49 04 06 ou
Stéphane au 06 95 62 75 75*



Le vendredi 22 novembre 2019
L'AJPK vous propose la
Soirée VIN NOUVEAU

A la Salle des Fêtes de Paulhan, à partir de 19h

Dégustation de vins primeurs locaux
accompagnée par des gourmandises salées

Paëlla

Dessert

(Prévoir vos assiettes et couverts)

Animation musicale Gypsy avec les Frères Rigal

Prix de la soirée

15 € par personne pour les adhérents

20 € par personne pour les non adhérents

Clôture des inscriptions le 10 novembre 2019

Agnès Gallego 06 19 32 09 64 ou Sophie Bougette 06 16 46 83 55

adresse mail : ajpk34230@laposte.net



Nous voici dans les tous premiers jours de SEPTEMBRE et voici venu un petit air de rentrée.

Notre été fut magique et le vendredi 9 août 2019, répondant à l'invitation de **M. Matthieu SEGUELA**, Docteur en Histoire de l'Institut d'études politiques de Paris et enseignant chercheur à Tokyo, nous avons fait un joli voyage en nous rendant au magnifique Théâtre de PEZENAS assister à une CLIOGRAPHIE en OCCITANIE 'CLIO : muse de l'Histoire et art calligraphique extrême oriental GRAPHIE autour d'une personnalité ou d'un thème artistique.



M. Matthieu SEGUELA, bien connu de tous les Paulhanais, enfant du Pays fut le premier Président des « AMIS DE PAULHAN » et ils ne l'ont pas oublié. Il a laissé un excellent souvenir à tous. Mme Renée GENIEYS, pilier des AMIS DE PAULHAN, nous raconte :

« Très jeune, les vieilles pierres et l'histoire de notre patrimoine passionnaient Matthieu. Il ouvrait ses volets et regardait l'Ermitage du domicile de ses parents à CAZOULS D'HERAULT. Et à son grand désarroi, il constatait que ST JEAN DE VAREILHES se dégradait de jour en jour. Cela le désolait. Dès 1985, Matthieu alerta le Maire de PAULHAN car il avait constaté que de nombreuses pierres taillées de l'édifice avaient disparu ; ainsi dans plusieurs courriers, il insista et en dépit de son jeune âge, 16 ans à l'époque, il réclamait que le site de VAREILHES soit préservé. Grâce à sa ténacité, le Maire décida de faire les travaux nécessaires. Matthieu est et restera la personne qui fut à l'origine de la création de notre association et nous le remercions.»

Renée me donne une carte avec la dédicace de Matthieu et Jean Claude SEGUELA (le papa).

AMONT L'ERMITATGE DE VARELHA VELHA

UN CIPRES PER ESPASA

UN PARASOL PER BOCLIER GARDA

PAULHAN DINS LA VAL DAURADA

Matthieu nous accueille et nous présente l'histoire de **Kikou Yamata**, une femme de lettres franco japonaise, qui a joué un grand rôle dans les relations culturelles entre le Japon et l'Europe. Le récit est précis et passionnant. Il nous relate sa vie, son enfance, ses parents, épouse du peintre suisse Conrad Meili, son œuvre. Elle est née à Lyon, fille de Yamada Tadazumi, diplomate japonais et consul du Japon à Lyon. Kikou devient célèbre avec son roman MASAKO publié en 1925. De grands écrivains, tel le poète sétois Paul Valéry, ont salué son œuvre.



Elle quitte Paris pour le Japon en 1939, revient en France après la guerre et écrit deux ouvrages en 1953 *TROIS GEISHAS* et *LA DAME DE BEAUTE*.

La Beauté est bien représentée en deuxième partie par **YUKAKO MATSUI**, figure de la Calligraphie japonaise, enseignante de cet Art qui a créé son propre atelier Shodo, l'énergie japonaise inspirée par la vie et l'œuvre de KIKOU YAMOTA.

Elle nous présente cinq tableaux avec 5 thèmes différents :

- le premier, **ZEN** inspiré par PEZENAS.
- le deuxième, tracé sur un kimono soyeux **FLEUR DE CHRYSANTHEME** correspondant au prénom de KIKOU. C'est ensuite avec grâce, élégance, concentration et douceur qu'elle effectue une danse traditionnelle japonaise appelée BUYO.
- le troisième tableau, **CALLIGRAPHIE MELEE**, court texte d'un haïku, Yosano Akiko, traduit par Kikou qui est calligraphié plusieurs fois sur la même feuille au Kaiku lu par Matthieu qui répond à un autre poème de l'écrivain suisse Jean Louis Kuffer.
- le quatrième, est la **NUIT JAPONAISE**, ombre chinoise
- le cinquième, un **idéogramme** fixé avec colle puis du sable noir répandu sur la surface en relevant la toile le sable qui n'adhère pas tombe, révélant au public une calligraphie.

Le public est sous le charme, tenu en haleine par la musique de **M. Richard DUBOIGNON**, contrebassiste et compositeur franco suisse à la carrière internationale qui improvise au rythme des calligraphies et récits mettant en valeur les lectures et œuvres.

La musique nous imprègne et nous transporte elle se propage dans l'atmosphère tout en douceur de ce théâtre magnifique. Quel virtuose !

Cette alliance renforce leur complicité et comme ils se rejoignent dans cet élan artistique parfois très solennel !

UNE VIE AU FIL DE L ENCRE

FRANCE JAPON SUISSE

Trois talents, la même passion et performance artistique.

Nous saluons et applaudissons fortement ces trois génies. QUELS ARTISTES ! Ils nous ont régalez, quelle belle soirée ! C'était magique, les sourires sont là. Nous apercevons le papa de Matthieu, fier et admiratif. Comme nous le comprenons aisément ! Merci à tous pour ces délicieux moments de partage, d'émotion, d'évasion, de voyage et de beauté. Belle soirée magique !



POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE RECAPITULATIF

- Vendredi 6 septembre : SALLE DES MARIAGES MAIRIE DE PAULHAN, 17 HEURES, BEZIERS OU L'HISTOIRE DE LA CAPITALE DU VIN EN LANGUEDOC, Conférencier M. Dominique GANIBENC.
- Jeudi 12 Septembre : Visite ST GUILHEM LE DESERT, Mrs CAZES et RICHARD, DEPART 9 HEURES, SALLE DES FETES COVOITURAGE.
- Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre : JOURNEES DU PATRIMOINES
 - 18 h : L'ERMITAGE de VAREILHES, uniquement le samedi.
 - 10h : NOTRE DAME DES VERTUS, Visite commentée les deux jours par Mme Andrée AUDEMAR et l'équipe LES AMIS DE PAULHAN, le dimanche.

BONNE RENTREE A TOUS !

Le samedi 22 juin s'est déroulée notre kermesse annuelle. Merci aux parents d'être venus si nombreux, petits et grands ont pu partager un moment convivial.

Nous remercions les nombreux commerçants (Le Mas Des Roses de Jean, le caveau Clocher et Terroirs, Rome Electro, Paulh'optique, La Pignata, la pharmacie La Fonette, la triperie Mauri, le salon d'Elodie, et Agathe) pour leur généreuse participation à la confection de notre tombola.

Cette année, notre après midi « Fêtons Noël » se déroulera le vendredi 6 décembre à la salle des fêtes. Spectacle et goûter pour les enfants et leurs parents, tombola et visite du père Noël qui fera sa distribution de surprises.



Pour tous renseignements :

Présidente : Mme Corinne OLIVER : 06.72.49.48.89 / Mail : biencheznousnou34@gmail.com

Collectif Qu'est-ce Qu'On Attend



POUR UNE PRATIQUE ARTISTIQUE AU COEUR DE NOS QUOTIDIENS :

Dès Janvier 2019, avec "Qu'est ce Qu'On Attend" comme les années précédentes, nous avons essayé de partager notre envie de découvrir de nouveaux horizons artistiques dans notre commune, également de nous "amuser" en faisant ce qu'on aime...

Événements culturels et ateliers se sont succédés à un bon rythme, soutenus par la municipalité et aidés par beaucoup d'artistes en herbe et d'autres plus chevronnés (écoliers, collégiens et adultes) :

- Sortie culturelle à Arles (ou "en" Arles...) en janvier.
- Expo "transhumance" – gare de Paulhan en février.
- Événement "sur le fil" – gare de Paulhan en mars-avril.
- "Passages" sur la voie verte avec les portes décorées qui ont animé ce parcours tout au long de la saison estivale.
- Expo "invitation au halles" VoUS ICI 28 août - 15 septembre.
- Participation à l'Alhambra (décoration et buvette) fin Août.
- Participation à la journée des associations.

Les occasions de nous croiser n'ont pas manqué et l'année n'est pas finie!

D'autres projets mijotent n'oubliez pas de regarder les affiches et annonces :

- Fin octobre ou novembre: sortie vers les carrières d'ocres (Lubéron) et de Lumière (Baux de Provence) - places limitées.
- **Vendredi 22 novembre: Assemblée Générale + soirée.** Les projets 2020 et 2021 y seront débattus.
- Fin Mars/ début Avril nous reprendrons une aventure autour du fil.

...
Tu aimes tout ce qui est artistique? Viens nous rejoindre quel que soit ton âge ou ta profession, il suffit d'avoir envie de participer à une oeuvre qui se construit en collectif.

Cotisation annuelle à notre association : 5€

Plus de détails sur notre site internet <https://qqoa.wordpress.com/> ou sur FB : qqoa collectif

Merci à tous ceux qui nous suivent et nous encouragent par leur présence.

sur la voie verte - Mai à Octobre



Passages : Porta descentes



Expo «Vous ici» Halles de Paulhan - 28/08

expo «Transhumance» Gare de Paulhan - Février



Expo «sur le Fil»

Gare de Paulhan - Mars - Avril



Décor et Buvette «Alhambra Festi» jardins de la mairie - 30-31/08

9èmes rencontres 2019 « HISTOIRE D'ÊTRE »

CHOISSONS LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTE

À la salle des fêtes (Cours national) de PAULHAN

Samedi 12 Octobre de 10h à 19h

Dimanche 13 Octobre de 10h à 19h

L'association « **Histoire d'Être** » vous donne de nouveau rendez-vous en ce début d'automne.

Retrouver un meilleur équilibre et se ressourcer, tel est l'objectif de cette manifestation.

Une nouvelle formule est proposée cette année avec un thème tout au long du samedi : **alimentation et santé** (conférences, films, ateliers : fabrication d'un four solaire, cuisine, sortie plantes comestibles....)

Le dimanche, vous aurez l'occasion de rencontrer une trentaine de professionnels sur différentes thématiques. Vous pourrez échanger avec eux sur leurs pratiques respectives, massages, soins énergétiques, médecines chinoise et indienne, géobiologie, chamanisme, naturopathie, sono thérapie, équi-thérapie, hypnose, travail vocal, etc.

Des conférences, ainsi que des ateliers « découverte » variés, seront proposés à titre gratuit tout au long des 2 jours. Pour voir le programme détaillé, rendez vous sur le site : **histoiredetre34.net**

Les inscriptions aux ateliers se feront sur place.

Une librairie sera à votre disposition ainsi qu'un bar et une petite restauration bio.

HISTOIRE D'ÊTRE

choisissons le bien être et la santé

2019

Samedi
12 octobre
10h - 19h

Dimanche
13 octobre
9h45 - 19h



Stands
Ateliers
Conférences

Entrée libre
Salle des fêtes
Paulhan

maquette: helene.davit@orange.fr



association « **Histoire d'Être** »
<http://www.histoiredetre34.net>

L'inauguration aura lieu le dimanche matin
à 9h45 autour d'un « Réveil gourmand »

Pour tous renseignements : 06.99.07.67.59 / 06.25.61.50.13 / 04.67.44.06.81

Entrée libre et gratuite

LISTE « PAULHAN AVENIR »

Le conseil municipal du 25 juillet a délibéré (5 contre) pour « adhérer au SIVOM de la Rouvière ». A priori, cet intitulé exprime une démarche positive par laquelle la commune confie à un syndicat mixte une prestation qui serait mieux assurée. C'est ainsi que nous avons adhéré au SIVOM du canton d'Agde pour sa fourrière animale. En réalité, cette adhésion-là signifie que l'EHPAD Vincent Badie ne sera plus de compétence communale, mais sera totalement géré par une structure qui a son siège à ... Soubès.

La seule raison avancée par le maire est que l'EHPAD n'a pas la taille suffisante pour survivre et qu'il faut s'unir. Or, c'était déjà le motif pour créer en 2012 le Groupement des EHPAD du Cœur d'Hérault (GECOH), réunissant neuf EHPAD publics. Alors pourquoi quitter le GECOH, car neuf EHPAD, ça pèse quand même plus que quatre face à l'ARS, non ? Les raisons données en séance étaient d'ordre administratif, alors que **l'enjeu est politique !**

La gouvernance de l'EHPAD va échapper à la commune, au CCAS et à son conseil d'administration où siègent autour du maire huit élus du conseil municipal et huit personnes qualifiées de Paulhan, ce CA votant le budget de l'EHPAD, ses marchés publics, son règlement intérieur, et le maire de Paulhan avait toute facilité pour y organiser par exemple des actions intergénérationnelles. Désormais, la commune sera représentée au SIVOM par trois élus du conseil municipal, mais seulement trois sur vingt ! Le fonctionnement, les investissements, le tarif et la qualité d'accueil des résidents se décideront à Soubès, dans l'opacité.

L'EHPAD est un outil crucial pour une commune, au cœur de sa politique sociale, et pour laquelle le CCAS élabore chaque année une analyse des besoins sociaux (ABS). Il doit surtout redevenir pour ses résidents un espace ouvert, facteur de vie sociale, affective, civile.

Car la législation offre des perspectives intéressantes pour une structure telle que notre EHPAD. En 2016, la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) avait mis le maintien au domicile au cœur de ses préoccupations, ouvrant aux EHPAD la possibilité d'offrir des services d'accueil de jour ; les EHPAD en France n'accueillent que 20% des plus de 85 ans, et il ne faut donc pas en faire l'arbre qui cache la forêt, car la population française de plus de 85 ans va doubler entre 2018 et 2040. Une nouvelle loi sur le grand âge est en préparation d'ici fin 2019, avec la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale pour la dépendance, et donc un budget spécifique qui pourrait améliorer le financement kafkaïen des EHPAD.

Alors pourquoi cette hâte à transférer notre EHPAD ? Pourquoi ne pas mettre en débat public la question des personnes âgées ? Débat public et concertation citoyenne, promesses de campagne bien vite oubliées ...

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

LISTE « PAULHAN DEMAIN »

L'enfant est l'avenir de l'Homme!...*

Pour une politique locale créative, sociale et responsable, tournée vers une économie écologique et solidaire.

L'audace des idées, la richesse de la créativité nourrie par une culture et une vision humaniste de la vie sont la source d'une politique sociale, bienveillante, répondant aux attentes et besoins des citoyen(ne)s. Paul Pélisse, Pharmacien et maire de Paulhan de 1908 à 1938, fut en son temps un visionnaire sur tous les domaines concernant la vie des citoyens. Député de la circonscription de Lodève de 1906 à 1914, il s'attèle dès 1912 à rénover l'ancienne école primaire (actuellement située au carrefour de Clermont-Campagnan) et fit construire les deux bâtiments de l'école des garçons (actuelle salle G.Brassens en face de la salle des fêtes). C'est aussi avant guerre qu'il entreprit les premières adductions d'eau potable et d'assainissement qui amèneront la première station d'épuration «moderne» de Paulhan au milieu des années 30. Il permit la construction de la fameuse école primaire supérieure à réputation régionale (l'actuel collège) qui a compté jusqu'à 200 pensionnaires. Élu conseiller Général en 1919, puis sénateur en 1920, P.Pélisse participera activement au financement de la construction du barrage de St Martin de Londres sur le Fleuve Hérault, mené par Louis Bloch en 1924. Il permit à la commune de Paulhan de devenir l'une des premières cités Française dotées d'électricité. En 1929, c'est la construction des bains-douches avec sa sensuelle sculpture d'une Diane chasserresse au lévrier. C'est en 1938, année de sa disparition, qu'est construite l'actuelle école maternelle Françoise Dolto, remarquable bâtiment de pierre qui arbore sa magnifique Ronde baignant de lumière l'activité créatrice de nos enfants .

En cet automne 2019, une nouvelle rentrée vient de se faire pour nos enfants, dans les écoles maternelles, élémentaires et au collège de Paulhan. L'école Arc-en-Ciel jouit de locaux encore neufs, fonctionnels, qui ont été coûteux pour la collectivité et pour lesquels nous pourrions penser à des améliorations. Le chauffage et la climatisation défectueux dans certaines classes sont à perfectionner. La cour d'école, actuellement entièrement goudronnée, pourrait se transformer en un espace végétalisé qui apporterait un peu de fraîcheur et d'apaisement à tous, petits et grands, favorisant l'éveil sensoriel des enfants. La plantation d'arbres et la création d'espaces verts agrémentés d'un système d'irrigation adéquat créeraient ainsi un biotope propice aux jeux et aux échanges harmonieux. Un groupe de discussion entre enseignants, parents, élèves et équipe municipale pour la réalisation de tels projets serait une belle avancée. Ainsi la pensée de Maria Montessori (ou d'Augustin Frénet), aujourd'hui déjà présente dans l'action pédagogique des enseignant(e)s, pourrait tout à fait inspirer cette initiative.

Nous constatons que bon nombre de parents, soucieux des perspectives d'épanouissement et d'avenir de leurs enfants, se questionnent sur les offres éducatives, pédagogiques et culturelles à Paulhan en complément de leur scolarité.

Pour exemple, un projet de centre culturel prévoyant de garder et transformer la totalité de la cave en une MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) répondrait à ce questionnement. Ce beau bâtiment de 6000 m2 aujourd'hui délaissé, a été sauvé de la destruction et protégé par la DRAC à l'initiative du collectif «Touche pas à ma Coop !» qui avait alerté la population par plusieurs médias (Midi Libre, FR3 ...) et mis en place une pétition récoltant plusieurs centaines de signatures en 2014. Ce serait une grande salle de spectacle avec gradins, mais aussi un certain nombre de salles réservées aux associations donnant sur 7000 m2 d'espaces verts aménageables tout autour du bâtiment, qui contribueraient à l'épanouissement de toutes et tous. Ces espaces verts pourraient accueillir des jardins permaculturels ouverts sur l'éducation à l'environnement (inspirés des jardins de l'espérance de La Ciotat¹).

Avec une volonté politique forte tournée vers l'avenir de nos enfants, il serait possible à ce type de projet d'être fortement subventionné, à l'exemple de la réhabilitation de la cave de Péret qui l'a été à 80 %. Alors si ce bâtiment était détruit aux deux tiers (partie nord non protégée) pour laisser place à un projet immobilier de lotissement comme le préconisent une étude récemment faite, nous perdriions ce fort potentiel.

*Maria Montessori www.jardinesperance.org

Valérie l'Hôte et Thierry Jam



Grégory HARRANG

AGENT RENAULT & DACIA

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@orange.fr



Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélissé, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94
E.mail : pfpaulhanaises@gmail.com

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

MOBIL BETON



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

BARRERAS BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel : 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax : 04 67 25 37 08
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien
Société Languedocienne de
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48 Fax : 04 67 98 62 95
sltpe.fr@wanadoo.fr



MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960



Tout Pour la Famille



Service d'Aide à Domicile - 65bis Cours National - 34230 PAULHAN -
Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06.31.52.74.47

Associations paulhanaises

JEUNESSE

Accompagnement scolaire et Conseil en Education
Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSE
Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE)
M. Philippe LONJON

☎ 06 70 45 34 53
@ paulhanalpe@gmail.com

☎ 04 67 25 00 17

☎ 06 70 25 00 17

☎ 04 67 25 01 57

☎ 04 67 25 05 00

☎ 04 67 25 23 07

☎ 06 52 69 92 79

☎ 06 72 49 48 89

☎ 06 60 86 48 96

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

☎ 04 67 25 05 60

☎ 04 67 25 23 07

Numéros utiles

Mairie
19 cours National
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Police Municipale
19 cours National
Du lundi au vendredi 8h15-12h30
Garde-chasse
René CHEMOUNI
EHPAD Résidence Vincent Badie
10 route de Campagnan
Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD
20 boulevard de la Liberté
Poste
Avenue Paul Pélisse
Plateforme POSTE
ZAE La Barthe
ÉCOLES
Groupe scolaire Arc-en-Ciel
260 route d'Usclas
École maternelle Françoise DOLTO
Rue Docteur Batigne
Accueil de Loisirs Périscolaire du Clermontais / Pôle de Paulhan / Cantine scolaire
1 rue Notre Dame
Collège Emmanuelle Maffre-Baugé
84 rue Joliot Curie
CRÈCHE
Crèche Mutualiste « A Pas de Loup »
64 rue Paulette Hauchard
SANTÉ
Pharmacie de la Fonette
38 rue de Metz
Pharmacie Feulie
6 place de la République
Tout pour la Famille - Aide à Domicile
65bis Cours National
Infirmiers
Fabienne DOUVILIER
Mélanie FATOL
Florence MONLUC
Centre Médical Infirmier St Sébastien
Françoise VENTURINI
Hélène SERRANO-SATGER
Jacqueline MOSES
Marlène DEBACHE
Sage-femme
Cindy COTTEAUX
Médecins
Robert Di Martino
Véronique JOURDAN
Olivier MERIC
Pédicure-Podologue
Mireille DELPRAT
Centre Médical St Sébastien
Paul SALICRU
Ambulances
Ambulances Paulhanaises
Masseurs Kinésithérapeutes
Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers
Centre Médical St Sébastien
Sylvie BONNIOL
Pascal CHAMBON
Ostéopathe
Marion MARNAS
Orthophoniste
Feny GRECO
Psychothérapeute - Hypnothérapeute
Brigitte EYRAUD
Dentistes
Catherine BONNET CHARTREAU
Nicolas JACQUEY
Vétérinaire
Lionel MATHEZ
Taxi Paulhan
Laurent Marani

☎ 04 67 25 00 08
Fax 04 67 25 28 91
☎ 04 67 25 15 69
Fax 04 67 25 28 91
☎ 06 86 46 40 87
☎ 04 67 25 28 80
☎ 04 67 25 00 89
☎ 04 67 25 01 79
☎ 04 99 57 21 55
☎ 04 67 25 05 00
☎ 04 67 25 01 57
☎ 04 67 25 05 23
☎ 04 67 25 00 17
☎ 04 67 38 21 38
☎ 04 67 25 00 45
☎ 04 67 25 00 43
☎ 04 67 78 79 48
☎ 06 31 52 74 47
☎ 04 67 25 01 92
☎ 06 35 29 12 60
☎ 04 67 25 17 63
☎ 06 64 87 65 95
☎ 06 19 77 55 07
☎ 06 08 35 68 41
☎ 06 87 73 48 59
☎ 06 83 66 55 56
☎ 04 67 25 25 65
☎ 04 67 25 25 65
☎ 04 67 25 18 32
☎ 04 67 25 24 08
☎ 04 99 57 15 44
☎ 04 67 25 00 02
☎ 04 67 38 54 36
☎ 04 67 25 04 48
☎ 04 67 25 04 48
☎ 06 78 42 91 19
☎ 06 22 18 04 35
☎ 06 99 07 67 59
☎ 04 67 24 00 34
☎ 04 67 24 00 34
☎ 09 61 20 19 75
☎ 04 67 25 19 77
Port 06 14 95 96 21

Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°16
Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan
Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan
Rédaction - Service Communication : Carine Roche
Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 200 exemplaires / Édition octobre 2019

10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

